

The background of the slide is a solid blue color. Overlaid on this background are several white silhouettes of people engaged in various sports and physical activities. From left to right, the silhouettes include: a person running, a person on a bicycle, a person in a dynamic pose, a person jumping to catch a ball, a person in a dynamic pose, and a person in a dynamic pose. The text 'Les sujets de société' is written in a white, sans-serif font across the middle of the slide, partially overlapping the silhouettes.

Les sujets de société

1.

Les pratiques libres

1. Les pratiques libres

Etat des lieux :

- ✓ Le sport français connaît une transformation avec la montée des pratiques libres, certaines le sont totalement, d'autres le sont à travers des associations non fédérées.
- ✓ Environ 200 000 associations sportives ne sont pas affiliées aux fédérations.
- ✓ Les attentes des pratiquants évoluent : besoin de liberté, absence de contraintes, flexibilité, coût réduit.
- ✓ Les procédures administratives complexes sont une des raisons de la non-affiliation
- ✓ Une pratique libre, associative non fédérée ou totalement libre, de plus en plus importante notamment:
 - dans les sports de nature (vélo, randonnée, escalade, ...)
 - dans les sports ayant des services dans le secteur commercial
 - dans les nouveaux sports urbains, individuels (roller, bike,..) ou collectifs (Basket 3X3, Foot 5X5,..)

1. Les pratiques libres

Propositions:

- ✓ Les fédérations doivent se réinventer : assurances, disciplines en format court, digitalisation.
- ✓ Les fédérations doivent communiquer et montrer la valeur ajoutée d'une affiliation:
 - Techniciens, athlètes pour une pratique encadrée et sécurisée
 - Assurances, expertise, sécurité
 - Lien associatif et lien social
 - Développement du Sport santé
- ✓ Faire évoluer l'organisation sportive, très administrative actuellement vers une structure en phase avec les besoins sociétaux de la pratique sportive.
- ✓ Création d'une application « Mon Sport Près de Chez Moi », (≠ de Mon Club Près de Chez Moi) pour tenter de relier les pratiquants aux club fédérés et à l'associatif.

2. L'e-Sport

2. L'e-Sport

Etat des lieux :

- ✓ L'e-sport en forte croissance mais reste peu structuré institutionnellement.
- ✓ Une pratique sportive virtuelle à ne pas confondre avec le gaming
- ✓ Le CIO s'y intéresse depuis 2018 :
 - Etudes du projet de créations des JO e-sport
 - Réflexion sur l'avenir dans chaque fédération internationale

2. L'e-Sport

Propositions:

- ✓ Proposition d'un encadrement législatif, pour limiter les dérives et encadrer les joueurs, se rapprocher de France e-sport.
- ✓ Création d'événements mixte (sport réel et e-sport)
- ✓ Développement de pratiques hybrides (pratique sportives avec écran)
- ✓ Créations de commissions dédiées
- ✓ Reconnaissance des bénéfices cognitifs, intellectuels et physiques (réflexologie, orientation spatiale, capacités visuelles) associés à certaines pratiques e-sportives.
- ✓ Créer des liens commerciaux avec les sociétés de jeux vidéo à l'instar du CIO

3.

La sédentarité

3.

La sédentarité

Etat des lieux :

- ✓ Enjeu de santé publique majeur, notamment chez les jeunes.
- ✓ La France en retard dans le sport scolaire.
- ✓ Faire vivre l'héritage des JOP de Paris 2024 dans le monde éducatif et s'appuyer sur les futurs Jeux d'hiver de 2030

3.

La sédentarité

Propositions:

- ✓ Nécessité de structurer sport-santé et sport en entreprise pour un impact durable.
- ✓ Nécessité d'un plan structurant:
 - Sport-école-club,
 - Partenariats avec les mutuelles,
 - Stratégie sport-santé.
- ✓ Le CNOSF doit devenir force de proposition pour influencer les politiques publiques (objectif 2027) et prendre l'initiative de ce plan.
- ✓ Le CNOSF doit organiser le partage d'expérience en s'appuyant notamment sur les fédérations ayant une expertise (Athlétisme, Sport pour tous, FFEPGV, ...)

4.

Les principes républicains:
laïcité et lutte contre les discriminations

4.

Les principes républicains: Laïcité et lutte contre les discriminations

Etat des lieux

- ✓ Loi actuelle prévoit que ce sont les fédérations qui décident des signes religieux ostentatoires autorisés ou pas dans les compétitions, d'où des règles différentes et des incompréhensions.
- ✓ La correction voulue par la proposition de loi actuelle, impose aucun signe religieux ostentatoire mais elle ne s'appliquerait qu'aux fédérations délégataires et pas aux affinitaires, ce qui peut générer les mêmes incompréhensions.
- ✓ Enfin, chacun s'accorde à distinguer le cas des compétitions, qui peuvent relever de la loi parce qu'à travers elles, existe le risque à l'ordre public et la vie en club que l'entrisme religieux peut mettre en péril.
- ✓ Les discriminations sont contraire aux valeurs du sport et du vivre ensemble attendus dans les clubs: insuffisance d'une doctrine commune sous l'égide du CNOSF

4.

Les principes républicains: Laïcité et lutte contre les discriminations

Propositions

- ✓ En matière de règles, la proposition est d'appliquer au club sportif fédéré, lieu d'éducation et de vivre ensemble les mêmes principes qu'à l'École, en particulier l'école publique.
- ✓ Le CNOSF doit veiller à ce que toutes les règles soient les mêmes pour toutes les fédérations membres.
- ✓ Le CNOSF devra organiser un ou plusieurs colloques par an sur le thème des principes républicains pour favoriser les échanges et l'acculturation de tous à travers le partage d'expériences.
- ✓ Le CNOSF devra aussi imaginer une manifestation promotionnelle pour sensibiliser aux enjeux liés au respect des principes républicains par tous, enfants, parents, membres, sympathisants, dans les clubs

5. Le dopage

5.

Le dopage

Etat des lieux :

- ✓ La lutte contre le dopage est gérée principalement par l'AFLD, ce qui est retenue comme une évolution positive.
- ✓ Importance d'une coordination entre la prévention, l'information et les sanctions, surtout dans les petites fédérations.
- ✓ Certaines fédérations intègrent la prévention dans les cursus de formation.
- ✓ Constat que parfois existe un manque de moyens pour les contrôles et l'accompagnement des cas.
- ✓ Besoin de formation renforcée et éducative:
 - pour les médecins, entraîneurs et juges afin de limiter les erreurs involontaires
 - Pour la sensibilisation des athlètes

5.

Le dopage

Propositions:

- ✓ En plus du Colloque existant, créer des moments complémentaires pour des partages d'expériences et de problèmes liés au dopage :
 - Université d'été pour discuter des enjeux du dopage.
 - Partage des expériences autour de problèmes rencontrés.
- ✓ Rôle central du CNOSF : harmoniser les réponses disciplinaires, instaurer une gouvernance interfédérale sur le sujet, accompagner les « petites » fédérations.
- ✓ Le CNOSF doit intégrer un cursus de formation à destination des fédérations de manière à avoir une action préventive et garantir un accompagnement sur ces sujets.
- ✓ Utilisation d'outils numériques (plateformes de signalement sur smartphone) pour les alertes en temps réel.
- ✓ Création d'un accompagnement psychologique structuré pour les victimes, avec continuité dans les parcours de soin.

6.

Les violences

6.

Les violences

Etat des lieux :

- ✓ La prévention et le traitement des violences sexuelles, physiques et verbales sont un enjeu majeur et nécessitent une mobilisation renforcée.
- ✓ C'est un sujet complexe qui comporte des aspects techniques, pratiques et humanistes. Il est important de montrer que le mouvement sportif fait un travail d'éducation, de prévention et d'éloignement des prédateurs
- ✓ Nécessité d'harmoniser les réponses disciplinaires entre fédérations et d'impliquer le CNOSF dans le soutien et la gouvernance de ces enjeux.
- ✓ Nécessité de créer un conventionnement avec des associations spécialisées (ex : Colosse aux pieds d'argile, Respect Zone, France Victimes):
 - Besoin de formation des dirigeants, des encadrants, des officiels
 - Création de circuits d'accompagnement et de protection pour les victimes,
 - Développement et communication sur les outils numériques de signalement
 - Accompagner la libération de la parole
 - Former les gens sur la manière de recueillir la parole des victimes

6.

Les violences

Propositions:

- ✓ Le CNOSF devra mettre en place des ressources juridiques spécialisées accessibles à toutes les fédérations.
- ✓ Il doit être partie prenante sur ce qui relève des questions de contrôle d'honorabilité
- ✓ Impliquer le CNOSF dans le soutien et la gouvernance de ces enjeux.
- ✓ Le CNOSF est appelé à assurer une égalité de traitement des cas entre fédérations. Il pourrait aussi accompagner les fédérations qui en feraient la demande.
- ✓ Le CNOSF, en coordination avec les partenaires spécialisés, pourrait travailler sur la création d'un circuit de soutien souple et complet afin d'assurer de l'accompagnement continu et cohérent pour les victimes de la révélation jusqu'à la reconstruction.
- ✓ Appuyer la démarche du Comité Français de Fair-play, avec une application smartphone de signalement, en lien avec les forces de l'ordre, les préfetures et la direction Jeunesse et sports.